

Adoption du nouveau plan d'aide aux communes du Département

Lors de la session du 4 décembre, le Département a adopté le nouveau plan d'aide à l'investissement des communes. Je retranscris ci dessous mon intervention sur ce sujet.

"On part de loin

- le système précédent n'était pas très équitable avec des plafonds de subvention qui n'avaient pas d'incidence pour les petites communes mais qui pénalisaient les villes moyennes. Egalement les demandes devaient s'inscrire dans le cadre de différentes fiches très contraignantes.

- on avait assisté à la signature de nombreux contrats de développement pour des sommes très conséquentes sans qu'on sache toujours pourquoi certaines communes y avaient droit et d'autres pas.

On va vers un système plus équitable

- avec des règles claires qui offre une perspective fiable de financement et qui pénalise moins que par le passé les villes moyennes. Vous avez en cela entendu les remarques portées par différents maires, notamment dans l'agglomération de Poitiers.

- avec la possibilité de cumuler ces aides départementales avec la DETR ce qui va fluidifier les montages des projets.

- et une conférence par territoire qui permettra à tous les maires du secteur concerné d'être associés. Vous avez accepté de nous associer à cette conférence.

Nous serons vigilants sur les premiers bilans qui seront dressés de ce nouveau plan d'aide aux communes pour le faire évoluer si le besoin s'en faisait sentir.

Même si pour tout projet de ce type, on peut toujours faire mieux, nous estimons que les avancées proposées sont importantes et qu'il y a eu un bon climat de travail sur ce sujet.

Nous voterons donc pour cette délibération."